

L'INVITATION DE LA MODIFICATION 5

La modification 5 vise à intégrer officiellement les modifications suivantes à l'invitation :

1. Modifier la page de garde de l'invitation, « Retourner les soumissions à ».
2. Modifier l'invitation conditions générales à l'article 2.2 Présentation de soumissions.

En conséquence, l'invitation est modifiée comme suit :

SUPPRIMER: Sur la page de garde de l'invitation, la section « Retourner les soumissions à » dans son intégralité.

INSÉRER:

RETURN BIDS TO / RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5

SUPPRIMER: L'article 2.2 Présentation de soumissions dans son intégralité.

INSÉRER:

2.2 Présentation de soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), au plus tard à la date et à l'heure ainsi qu'à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Toute soumission présentée ailleurs doit être soumise à nouveau à l'Unité de réception des soumissions.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à TPSGC ne seront pas acceptées.

Toutes les autres conditions restent inchangées.